



## Edito

Ah ça chôme pas à SUD PTT Loiret, faut dire que l'actualité est brûlante en ce moment à La Poste ! Le N°3 arrive déjà dans vos bureaux. Chez nous, le problème c'est qu'on ne peut pas se taire et on veut toujours vous en faire profiter. Alors on espère que vous allez dévorer ce numéro comme on peut dévorer on sait pas nous, un croissant au beurre par exemple !



## Heures sup, semaines bleues et Cie

### C'est les caca...c'est les cata...c'est les catalogues !

Deux fois par an vient fleurir la saison de la distribution de nos chers catalogues de Vente Par Correspondance, des ouvrages tout beaux tout plein, avec des photos tout en couleur sur papier glacé offrant aux consommateurs des promos toujours imbattables ! Certains facteurs attendent ce moment pour arrondir leurs fins de mois, d'autres laissent volontiers leurs collègues volontaires se coltiner ce surcroît de travail...Volontaires, avons-nous bien dit volontaires? Cette notion, de plus en plus de DE ont une fâcheuse tendance à l'oublier ! Il devient de plus en plus fréquent, que, prétextant une baisse du trafic, un TMJ en dessous des 100%, ou un doigt mouillé indiquant un vent du Nord, les DE décident d'y aller



au bluff en imposant aux agents d'emmener les catalogues en distribution avec leur tournée! Pourtant ce travail a toujours été du bonus avec un budget spécifique accordé aux services de distribution par les grands émetteurs VPCistes. C'est pratique se disent nos têtes pensantes : pas d'heures supplémentaires à payer. Au passage, que devient l'enveloppe devant être répartie entre les facteurs, elle se volatilise comme par enchantement ? On la donne aux bonnes œuvres des facteurs mordus en tournée? Que nenni!

Dans ce cas, la hiérarchie a des poches biens larges pour garder ce joli pactole ! On comprend alors mieux pourquoi elle met tant d'entrain à convaincre son petit personnel d'emporter les catalogues en même temps que la charge ordinaire de plis à distribuer, quitte à courir sur la tournée et à dépasser allègrement les horaires de travail. Alors pour arrêter de se faire marcher sur les pieds et pour se faire dûment payer pour un travail spécifique saisonnier et non obligatoire, un seul mot d'ordre: les catalogues d'accord si on est volontaires et payé-es en heures sup, au même taux horaire pour toutes et tous! En effet, pourquoi dans certains établissements il est possible d'en payer 30 à l'heure quand pour d'autres c'est 40 ? Là aussi ça doit dépendre du sens du vent!

### **Reprise des années d'ancienneté des CDD**

Loin de nous l'envie de taper sur nos petits camarades d'autres Organisations Syndicales, mais le clientélisme par le biais d'action populaire voire populiste a le don de nous agacer, surtout quand la démarche proposée aux agents n'est pas menée jusqu'au bout et qu'ils n'obtiennent pas tout le bénéfice possible : La reprise des années d'ancienneté est devenue pour un syndicat quasiment son fonds de commerce. Cependant ne vous laissez pas bernier par certaines affirmations qui, je vous l'accorde, ont permis à certain-es d'obtenir une réparation pécuniaire, car cette démarche n'importe quelle OS peut la faire en envoyant un courrier type à la DOTC, qui, dans son infinie bonté, vous accorde ce droit et accepte bien volontiers de vous dédommager en reprenant votre ancienneté à partir de votre premier contrat de CDD. Faut avouer qu'elle n'a pas trop le choix, des jugements étant tombés en sa défaveur. Par contre, là où ce syndicat trompe les agents c'est qu'il ne faut pas s'arrêter là et refuser les miettes tombées de la table que la DOTC veut bien distribuer. Il faut aller au bout des choses et ça SUD sait bien le faire ne se contentant jamais du minimum syndical. Il faut en effet engager une procédure bien précise aux prud'hommes qui permet, tenez vous bien, de multiplier souvent les compensations par trois. Au lieu de miettes, on arrive à avoir un bon croissant au beurre...enfin j'me comprends. Alors n'hésitez pas à contacter vos militants SUD qui sauront vous orienter vers l'autoroute de la victoire et non pas les petits chemins de traverse que certains sont tentés d'emprunter uniquement pour leurs intérêts de boutique syndicale.

## **C'est arrivé près de chez vous**

### **A Orléans-Université :**

Intransigeance, tolérance zéro ? Ça y est ce vocabulaire a envahi nos bureaux ! Si on vous disait qu'au moindre faux pas on vous attend au tournant, vous seriez surpris-es? Tout se met par écrit de nos jours, surtout pour monter des dossiers à charge contre chacun-es d'entre nous petit-es exécutant-es ! C'est pratique, on pourra les ressortir à la notation. À la

Poste on aime bien la nouveauté surtout quand c'est pour nous enfoncer, allez on arrête de vous faire languir, et on explique : dans un bureau de l'agglomération Orléanaise, v'la ti pas qu'un agent en remplacement à la cabine fait une erreur de saisie après avoir tapé quarante ordres de réexpéditions, au bout de deux semaines estivales à la cabine. Bouh le vilain ! Bouh le pas beau ! Ça

fait, rendez-vous compte, on sort la calculette,  $1/40 \times 12 = 0,002\%$  d'erreur. La belle affaire pour la première étourderie de sa carrière. Mais pour la Direction ce n'est pas une raison, il y a une première à tout. Au lieu de réfléchir trois secondes et demie et de mettre en place un dispositif de contrôle de saisie avec une personne qui tape et une autre qui vérifie, non on préfère taper aussi ! Tiens, là, la hiérarchie sait faire, et a même réussi à faire signer à notre collègue (fautif rappelons le : bouh le vilain, bouh le pas beau) un imprimé lui faisant reconnaître son erreur et le préjudice qu'il porte à son employeur ! Encore une fois l'organisation du travail, aussi branlante soit elle, n'est pas remise en cause, elle en sort immaculée. C'est toujours les travailleurs-euses qui doivent être d'une perfection sans faille. Alors un conseil du Sudiste Déchaîné : Signer ce genre d'imprimés, nuit gravement à votre carrière. L'erreur est humaine et à moins d'embaucher des surhommes (ou des surfemmes), l'organisation du travail doit prévoir des mécanismes de contrôles et de corrections anticipant d'éventuelles erreurs.

### A Gien :

La réponse de M. Humily à notre dernier article n'a pas tardé à se faire entendre ! Nous lui accordons donc ce juste droit de réponse. Il tenait à nous préciser que les fameux croissants au beurre, offerts aux agents pour le départ du directeur, ont été payés avec le budget « vie au travail » de l'établissement. Dire que nous étions sincères en croyant que, épris d'une bonté désintéressée, il avait mis la main au porte monnaie en guise d'au revoir à ses collègues. Quoi ! On nous aurait menti ! Autant prendre l'argent sur un budget à la base alloué au bien être des facteurs et des factrices pour saluer comme il se doit le départ d'un Directeur d'Établissement.

## On a signé

Et oui ça arrive même aux meilleurs. Ne vous inquiétez pas, on va tout vous expliquer. Il y a eu le nouveau découpage des plaques dans le projet de décentralisation, encore une expérimentation où la DOTC Beauce Sologne est une fois de plus en pointe (on se demande d'ailleurs quand nos responsables vont soigner leur côté obsessionnel en voulant se mettre systématiquement en avant ). Dans ce projet, le BRH détermine les compensations pécuniaires à accorder aux encadrants qui ont de la mobilité géographique ou fonctionnelle. Des propositions pour dépasser les minima de ces compensations ont été faites par une Organisation Syndicale présente à ces négociations et oh miracle!! Tout a été accepté!! Il fallait même aller très vite pour que la totalité des N-1 et N-2 puissent toucher les sommes au plus tôt. C'est ce qu'on appelle la solidarité entre Cadres...Fort de cette décision, l'ensemble des OS décide de s'engager sur la même voix en considérant que des Facteurs Qualité ou des agents des services arrières étaient susceptibles d'être touchés par ces modifications et devaient bénéficier des mêmes avantages. Là par contre la musique n'a plus été la même!! Va comprendre Charles. Y aurait deux poids, deux mesures? Les cadres seraient privilégiés? Quand on sait les batailles qu'il faut livrer pour les factrices et les facteurs rien que pour faire





respecter le BRH et que ces indemnités mettent parfois plusieurs mois avant d'être versées, il y a de quoi sortir de ses gonds. Devant ce refus catégorique et cette inégalité de traitement caractérisée, SUD n'a pas baissé les bras et contrairement à ce que l'on aurait pu penser, n'a pas quitté la table des négociations et a même été force de propositions. Nous avons demandé à la Boite de comptabiliser le nombre exact d'agents impactés( ça c'est du vocabulaire d'encadrants), et s'ils étaient inclus dans l'accord, nous nous engageons à signer cet accord qui profiterait à toutes et à tous. Pour info, si aucune organisation ne signait, tout le monde était perdant et notre position n'est pas d'être anti cadres comme certains l'affirment. Deux OS ont décidé de ne plus siéger et se sont retirées de la course. Au final et après de longues négociations, 11 Facteurs Qualité ont eu droit à une indemnité. Nous avons donc pris nos responsabilités en apposant notre signature au bas de cet accord. Pour finir, nous avons assisté à un exercice de girouette digne des meilleurs, exécuté par une OS qui au départ avait soutenu mordicus qu'elle ne siégerait plus et que l'on retrouve, stylo en main quelques jours plus tard. On en parle depuis le début, mais tout ça c'est encore une histoire de vent!! Comme FO pas (non ya pas de faute) balancer ses petits camarades, bah FO pas (toujours pas de fautes..) espérer qu'on va vous le dire.



### Les bons mots de nos dirigeants

« Parlez-moi des bureaux qui vont bien et pas des bureaux qui vont mal » : Marie Hélène Musset à la CDSP du 24 septembre 2012. Bah c'est vrai quoi, à SUD faut qu'on arrête toujours de se plaindre. En plus y paraîtrait qu'il y a vraiment des bureaux qui vont bien. Alors ok, on en a pas encore trouvé, mais, après tout, ça ne fait qu'à peine 10 ans qu'on cherche !

### La citation du jour

De Gustave Lebon, anthropologue, psychologue social, sociologue et médecin du début du siècle précédent : « Déguiser sous des mots bien choisis les théories les plus absurdes suffit souvent à les faire accepter ». Il n'aurait pas expérimenté la « conduite du changement » à La Poste, le brave Lebon ?

## POUR NOUS CONTACTER :

Pour une info, pour de l'aide, pour nous proposer un article ...ou plus si affinité

12 Cité Saint Marc - 45000 Orléans

Tél. : 02 38 83 72 39 - Fax : 02 38 61 51 08

mail : [sudloiret@wanadoo.fr](mailto:sudloiret@wanadoo.fr)